

Article pour le MONDE "Idées"

TIERS SECTEUR OU PETITS JOBS ?

Par Alain LIPIETZ*

Dans la défunte campagne électorale, les Verts, les Alternatifs et les Autogestionnaires proposèrent, pour lutter contre le chômage, outre une relance centrée sur le cadre de vie et une réduction massive de la durée du travail, la création d'un "Tiers-secteur de travaux d'utilité sociale, subventionné par l'Etat-Providence, autogéré et contractuel". Ainsi la France: les périodes électorales ne sont pas faites pour débattre des affaires sérieuses, et c'est au creux de l'été que ressurgit le débat, sous la plume de MM. Séguin, Maire et Bergeron. Naturellement, ce dernier barde sa méfiance du flou poétique du second, et des précisions fort inquiétantes du premier.

La logique macroéconomique sous-jacente, telle que je l'avais exposée déjà dans L'Audace ou l'Enlèvement (ed. La Découverte, 1984) est simple, évidente, et commune à toutes les interprétations politiques. Plutôt que de payer les chômeurs à ne rien faire, subventionnons-les à travailler (ou, ce qui revient au même, dispensons-les de cotiser). En gros, un smicard "normal"

.YT 2 2 0 0 46 46 2

touche 4 000 F et en coûte 7 000 à son employeur. Un chômeur bénéficiant de l'allocation d'insertion touche 1 200 F et ne cotise pas. Si, en travaillant, il conserve cette subvention et ne cotise pas, l'opération est blanche pour l'Etat-Providence, mais il n'en coûte à l'employeur (donc à l'utilisateur final) que 2 800 F pour lui assurer le SMIC, ce qui ouvre un immense domaine d'activités actuellement insolubles.

Socialement, les choses sont plus compliquées. D'abord, un tel secteur économique doit être bien circonscrit, sous peine de déstabiliser tout le reste. Ce qui exclut les T.U.C du privé" évoqués par la droite et par M. Gattaz : en quelques années ils élimineraient les travailleurs "normaux", et qui financerait alors l'Etat-Providence ? Le Tiers-Secteur ne doit se développer qu'en "mordant" sur le travail domestique, le travail noir, et... ce qui n'est pas fait (la prévention des incendies de forêt, l'entretien régulier du logement social, l'aide à domicile aux convalescents et aux personnes âgées, etc...).

Débat plus fondamental encore : la nature du rapport salarial qu'il s'agit de développer. Ici se séparent radicalement la version de M. Séguin (et les réalisations de M. Reagan) d'une part, et d'autre part celles des alternatifs, sans doute de M. Maire, sûrement de Bertrand Schwartz (dont le rapport

sur l'insertion des jeunes inspira les "entreprises intermédiaires" que l'actuel gouvernement vient de condamner, et dont les T.U.C ne sont qu'une forme hyper-dégradée).

Soyons justes : les premiers n'inventent pas la "société duale". Elle existe déjà. Ils ne font que l'officialiser, en promettant à 3 millions de chômeurs un destin de bouche-trous, d'hommes-toute-main, de bonnes-à-tout-faire (dont les employeurs seront dispensés de charge sociale). Ou encore de gardiens protégeant, chien en laisse et pistolet à la hanche, une partie de la société contre l'autre, comme à Rio ou... Los Angeles.

Tout autre est le projet alternatif. Ici, les travailleurs du "Tiers-secteur" se regroupent en coopératives autogérées (éventuellement assistées par des boutiques de gestion et la formation professionnelle). Elles passent contrat avec des associations d'usagers, des collectivités locales, une caisse régionale de sécurité sociale, l'Agence pour la maîtrise de l'énergie, etc... La qualité de la prestation est réévaluée périodiquement entre les contractants.

Ecole d'autonomie, exercice de la démocratie dans la définition de l'utilité sociale, synthèse de l'esprit d'entreprise et de la solidarité... Un tel projet heurte

évidemment ceux pour qui le patronat est le seul créateur d'emplois et de richesses... Des citoyens l'expérimentent pourtant à titre individuel, en versant 1 % de leurs impôts à l'association Solidarité-Emploi (1) qui soutient ce genre d'entreprise. Passer de l'expérimentation à l'institution d'une nouvelle façon de travailler : c'est l'un des enjeux de cette fin de siècle.

(1) 32, rue Traversière, Paris 12e.

* Economiste.